

AVIS DE MARCHE

{Selon les dispositions du Code de la commande publique}

1) Dénomination et adresse du pouvoir adjudicateur qui passe le marché

Ville de Schiltigheim - 110, route de Bischwiller - 67300 Schiltigheim - Téléphone : 03.88.83.90.00 / Télécopie : 03.88.83.84.98

 1.1)
 Site Internet de la Ville
 : www.ville-schiltigheim.fr

 1.2)
 Site de dématérialisation
 : www.marches-publics.info

2) Objet du marché

Fournitures de bureau & de papier de reprographie et d'impression pour les années 2021 à 2024 (2ème consultation).

2.1) Type de prestations du marché : Fournitures.
2.2) Nomenclature & classification CPV : Cf. infra.
3) Lieu d'exécution des prestations : Ville de Schiltigheim.

4) Caractéristiques principales

4.1) Refus de variantes : Oui.

4.2) Type de procédure : Procédure adaptée (Art. L.2123-1, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la commande

publique).

4.3) N° de référence attribué au dossier : 2020-055.

4.4) Forme juridique du groupement : A la signature du marché, le groupement devra être un groupement solidaire avec un

mandataire.

4.5) Langue utilisée dans le marché : Français.
4.6) Durée de validité des offres : 90 jours.
4.7) Marché fractionné : Non.
4.8) Conditions d'exécution particulières : Sans objet.

5) Allotissement

N°	Désignation du lot & nomenclature (classification CPV)	Qualification(s) professionnelle(s) requise(s)
01	30192000-1 Fournitures de bureau	Sur références ou tout moyen de preuve équivalente
02	30192400-5 Fournitures pour reprographie 30197630-1 Papier d'impression 30197643-5 Papier pour photocopie	Sur références ou tout moyen de preuve équivalente

- 6) Délai global de réalisation des prestations : 48 mois à compter du 01/01/21.
- 7) Modalités de financement : Ressources propres de la Ville.
- 8) Lieu où l'on peut demander le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : www.marches-publics.info (Références de la procédure F-PA-833089-2020-055). Ainsi, aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.

- 9) Date & heure limites de réception des plis dématérialisées : 30 novembre 2020 à 11 heures.
- 10) Adresse où doivent être transmis les plis dématérialisés :

Les plis dématérialisés seront déposés sur le site de dématérialisation indiqué au paragraphe 8) supra.

- 11) Critères d'attribution du projet de marché « candidature » & « offre commerciale »
 - 11.1) Candidature : Capacités financières et techniques suffisantes.
 - 11.2) Offre commerciale

Critères lot n°1	Pondération (%)
1- Prix des prestations : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	40
2- Valeur technique : Valeur technique des fournitures proposés dans le mémoire technique.	20
3- Performance en matière de protection de l'environnement : Ce critère est apprécié en fonction de la performance environnementale des fournitures qui font l'objet de la procédure de passation et qui doit apparaître dans un mémoire à part entièrement consacré à l'environnement. A titre indicatif, pour faciliter l'analyse des offres, il faut également remplir dans la colonne « commentaire » sur le bordereau de prix unitaires les informations environnementales du produit en réponse aux sous-critères environnementaux (labels et quantité de produits contenant au moins 50% de matière recyclée). Les éléments sur lesquels la performance environnementale est appréciée sont les suivants : - Instruments d'écriture (stylos, marqueurs, surligneurs, feutres, crayons et porte-mines) : Ecolabel NF Environnement ou FSC ou PEFC ou équivalent : 15 points - Produits de papeterie (papiers, blocs bureau, cahiers, enveloppes, chemises et sous-chemises en papier, intercalaires, boîtes d'archive et parapheurs) : Ecolabel NF Environnement ou Ecolabel européen ou FSC ou Ange Bleu ou équivalent : 15 points - Quantité de produits contenant au moins 50% de matière recyclée : 5 points	35

4- Performance en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté :	5
Ce critère est noté en fonction des mesures prises par le candidat en matière d'insertion sociale - le candidat devra le spécifier	
dans son mémoire technique.	
·	

Critères lot n°2	Pondération (%)
1- Prix des prestations : ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	40
2- Valeur technique : Définition et appréciation du critère : Valeur technique des fournitures proposés dans le mémoire technique.	20
3- Performance en matière de protection de l'environnement : Ce critère est apprécié en fonction de la performance environnementale des fournitures qui font l'objet de la procédure de passation et qui doit apparaître dans un mémoire à part entièrement consacré à l'environnement. A titre indicatif, pour faciliter l'analyse des offres, il faut également remplir dans la colonne « commentaire » sur le bordereau de prix unitaires les informations environnementales du produit en réponse aux sous-critères environnementaux (quantité de papiers contenant 100% de fibres recyclées et papiers constitués de fibres issues de forêt gérées durablement). Quantité de papiers proposés contenant 100% de fibres recyclées : 20 points Pour le papier non recyclé, quantité de papiers constitués de fibres issues de forêt gérées durablement (mode de preuve : label FSC ou PEFC ou équivalent) : 15 points	
4- Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté : Ce critère est noté en fonction des mesures prises par le candidat en matière d'insertion sociale - ces mesures devront être explicitées dans le mémoire technique.	5

12) Renseignements complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : http://www.marches-publics.info Cette demande doit intervenir au plus tard 8 jours calendaires avant la date limite de réception des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les candidats ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours calendaires, au plus tard, avant la date limite de réception des plis. Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

13) Procédures de recours & de médiation : Selon les dispositions mentionnées au règlement de la consultation.

- 14) Date d'envoi du présent avis à la publication (BOAMP) : 27 octobre 2020.

Fait à Schiltigheim, le 27 octobre 2020

La Maire,

Danielle DAMBACH

Présidente déléguée de l'Eurométropole à la transition écologique et à la planification urbaine